

Marie Moret à Henry Herth, 26 septembre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (76r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henry Herth, 26 septembre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54519>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [26 septembre 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Herth, Henry \(18..-19..\)](#)

Lieu de destination 32, boulevard Haussmann, Paris

Description

RésuméMarie Moret accuse réception des bottines commandées et envoie un chèque de 53,95 F pour en solder la facture. Les bottines réceptionnées étant trop petites, Marie Moret demande à ce que la nouvelle paire qu'elle commande respecte les mesures demandées.

SupportLa fin des formules de politesse n'a pas été copiée.

Mots-clés

[Critiques](#), [Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées[Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

L'usine Familière
26 septembre 1899

Monsieur Henry Hethc.

J'ai l'honneur de vous accuser réception des bottines n° 220710 annoncées par ma lettre et facture du 23 et de vous en envoyer ci-joint le solde, on un chèque de 53 p.-q.c sur M. H. Offroy, Glacié et Cie, Paris. Veuillez m'en accuser réception.

Nous avons dû faire à l'empiègne toute la largeur demandée pour faire place à la fourrure molleton, mais la semelle n'a pas encore toute la largeur convenue et manque à la longueur il manque

deux millimètres.

Veuillez donc, je vous prie, à ce qu'on donne rigoureusement, à la nouvelle paire que je vous prie de m'établir :

106 ~~de large~~ et
285 ~~de long~~.

Pour le reste suivre le n° 220710, nos moins de hauteur d'impeigne relativement à l'épaississement demandé, c'est à dire donc plus d'aisance encore ; 2 formes, tige chevau place, lacets, chaussées toutes vernies, doublure molleton, talons bas, semelles non débordantes.

Liege
Agreez à nous prie,